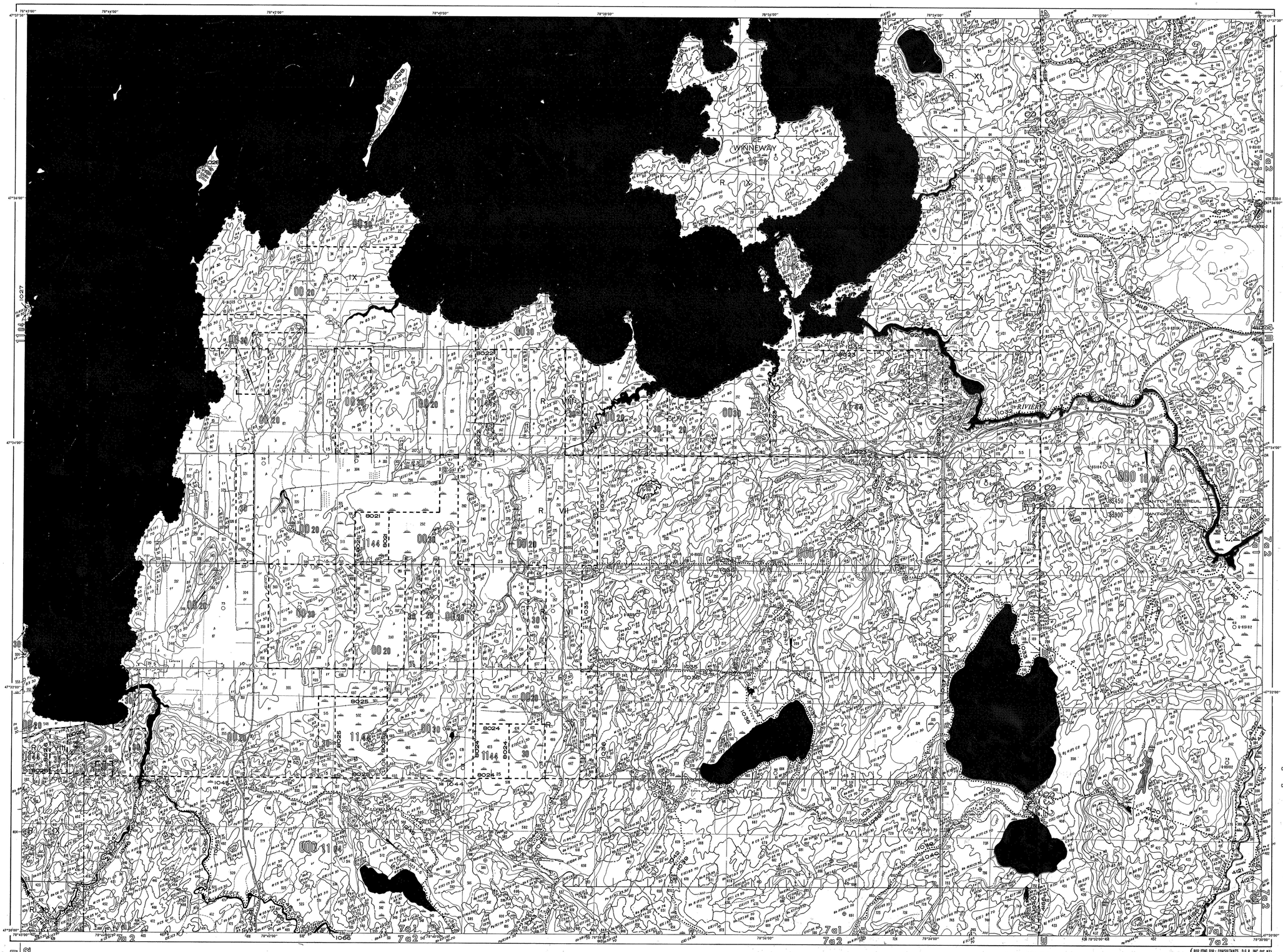


# GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
# MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
## DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
## DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
## SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

# CARTE FORESTIÈRE

**ÉCHELLE 1:20 000**

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions
Lisière des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, rétrécissement
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

## LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe progressive d'ensemencement
Coupe par bandes étroites
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir
Coupe de jardinage
Sylvage partiel (dégagé ou à plat)
Plantation à racines nues
Plantation de boutures
Plantation de boutures
Ensemencement
Espèces commerciales
Espèces dans les feuillus bobsles (dans le litres)

N.B. Ces interventions n'apparaissent que sur permissions et aux origines de la légende forestière.

## LÉGENDE FORESTIÈRE

### TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — (aucune essence compagne prédominante)
— — 0 épinette noire ou épinette blanche
— — 0 épinette noire et/ou épinette rouge
— — 0 épinette noire et/ou pin rouge
— — 0 pin rouge
— — 0 pin gris
— — 0 thuya (cèdre)
— — 0 sapin baumier
— — 0 mélèze
— — (plantation)

Pessière
— — (épinettes noire et/ou épinettes rouge occupent plus de 75% de la portée résineuse)
— — (aucune essence compagne prédominante)
— — 0 thuya (cèdre)
— — 0 mélèze
— — 0 pin gris
— — 0 pin blanc et/ou pin rouge
— — 0 pin rouge
— — 0 pin gris
— — 0 épinette noire ou épinette
— — (plantation d'épinette blanche)
— — (plantation d'épinette noire)
— — (plantation d'épinette rouge)

Sapinière
— — (le sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)
— — (aucune essence compagne prédominante)
— — 0 thuya (cèdre)
— — 0 épinette noire et/ou épinette rouge
— — 0 pin blanc et/ou pin rouge
— — 0 pin rouge
— — 0 pin gris
— — 0 mélèze
— — (plantation de sapin baumier)

Pinède à pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — — (pin blanc/rouge) (ils occupent plus de 75% de la portée résineuse)
— — — — (aucune essence compagne prédominante)
— — — — avec thuya (cèdre)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec mélèze
— — — — avec pin gris
— — — — avec peuplier
— — — — (plantation)

Pinède à pin gris
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — (aucune essence compagne prédominante)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — avec peuplier
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)

Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — (aucune essence compagne prédominante)
— — 0 épinette noire et/ou épinette rouge
— — 0 mélèze
— — 0 pin blanc et/ou pin rouge
— — 0 pin gris
— — 0 peuplier
— — 0 sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)

Pruchière
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — (aucune essence compagne prédominante)
— — 0 thuya (cèdre)
— — 0 épinette noire et/ou épinette rouge
— — 0 mélèze
— — 0 pin blanc et/ou pin rouge
— — 0 pin rouge
— — 0 pin gris
— — 0 sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)

Mélèzin
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — (aucune essence compagne prédominante)
— — 0 thuya (cèdre)
— — 0 épinette noire et/ou épinette rouge
— — 0 pin blanc
— — 0 pin rouge
— — 0 pin gris
— — 0 sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze laricin)

### TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences intolérantes avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec résineux
— — — — avec sapin
Bouleau à bouteaux blancs avec sapin
— — — avec épinette noire ou rouge
— — — avec pin gris
— — — avec pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — avec résineux
Bouleau à bouteaux jaunes avec pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — avec résineux
Peuplement avec sapin
— — — avec pin gris
— — — avec pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — avec épinette noire ou rouge
— — — avec résineux
Érablière à sucre avec sapin
Érablière résineuse
— — — à pin blanc
— — — à pin rouge
Mélangée à feuillus tolérants
— — sur station humide

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — — d'essences intolérantes
— — — d'essences tolérantes
— — sur station humide (plantation)
Bouleau à bouteaux blancs
— — à bouteaux jaunes
Peuplement avec sapin
Érablière rouge
Érablière
— — à bouteaux blancs
— — à bouteaux jaunes
— — à sucre
— — à feuillus d'essences intolérantes
— — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation de feuillus
— — de bouteaux jaunes
— — de peuplier
— — de peuplier hybride

### TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Jeune

### TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Carrière, sablière
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

### PERTURBATION

Coupe partielle
Chablis partiel en dominant
Mortalité par bande
Coupe partielle plus épaisseur légère
Chablis partiel
Épaisseur légère
Brûlis partiel

### DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊗ 50-100%

### ORIGINE

Coupe totale
Chablis
Chablis total
Épaisseur sévère
Friche
Plantation

### CLASSES D'ÂGE

| FORÊT RÉGULIÈRE | | FORÊT ÉTAGÉE | |
|---|---|---|---|
| CLASSES | TIGES DE: | CLASSES | |
| 10 (ans) | 0-30 ans | 70-30 (ans) | 30-30 (ans) |
| 30 | 31-60 | 90-30 | 30-50 |
| 50 | 61-80 | 90-50 | 50-80 |
| 70 | 81-100 | 100-50 | 50-100 |
| 90 | 101-120 | 100-70 | 70-100 |
| 100 | 121 et plus | 100-70 | 70-120 |

FORÊT RÉGULIÈRE

Je (jeune inéquienne): Peuplé à dominance de feuillus tolérants, peuplé des tiges entre 0 et 30 ans. Autres peuplements (majorité des tiges entre 0 et 60 ans.

Vieilleux inéquienne: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges ayant plus de 50 ans. Autres peuplements (majorité des tiges ont plus de 50 ans.

### CLASSES DE PENTE

| CLASSES | % DE PENTE | SYMBOLES CARTO. |
|---|---|---|
| Légère | 0 à 30% | douce |
| Moyenne | 31 à 60 % | m |
| Forte | 61 à 90 % | f |
| Abrupte | 91 % et plus | a |
| Classe inexistante | Non applicable | ni |

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

### GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

| DENSITÉ \ HAUTEUR | 1 20m | 2 17m | 3 13m | 4 | 5 7m | 6 4m |
|---|---|---|---|---|---|---|
| A 80% | A1 | A2 | A3 | A4 | A5 | 6 |
| B 60% | B1 | B2 | B3 | B4 | B5 | 6 |
| C 40% | C1 | C2 | C3 | C4 | C5 | 6 |
| D 25% | D1 | D2 | D3 | D4 | D5 | 6 |

### EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1 C2 d1 D2 m G
- S1 — définition
- E1 — origine de pente
- C2 — classe d'âge
- d1 — perturbation
- D2 — classe de hauteur
- m — classe de densité
- G — sous groupe d'essences
- groupement d'essences

E C2 a1 6 D1
- E — classe de pente
- C2 — classe d'âge
- a1 — année de l'origine
- origine
- 6 — classe de hauteur
- D1 — classe de densité
- type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. COR. : MARC V. MERCIER & ASS. (FOR. PRIV.)
SIGNATURE: Marc V. Mercier

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. : S.I.F. (FOR. PUB.)
SIGNATURE:

Carte forestière: Photographie aérienne : 1981-85; Année de publication : 1983-86; Année de révision :

### COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 8*
Unité de gestion: 81-1*
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: 3*
Mode de tenure ou de gestion:
Bloc d'aménagement: 000 11 04*
Concessionnaire ou autres:
Bassin hydrographique:
Bassin primaire: 301 01
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée: 813
Municipalité:
Division de recensement: 83 650*
Municipalité:
Cadastre:
Parcelle: 1040*
Région écologique: 7a1
Municipalité régionale de comté: M.R.C. 810 TÉMISCAMINGUE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du : 1/2/83, 15/8/86
Déclinaison magnétique : 12° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

### TABLEAU D'ASSEMBLAGE

| | | |
|---|---|---|
| 31-M-14 S.E. | 31-M-15 S.O. S.E. | 31-M-16 S.O. |
| N.E. | N.O. N.E. | N.O. |
| 31-M-11 S.E. | 31-M-10 S.O. | 31-M-9 S.O. |
| N.E. | N.O. N.E. | N.O. |
| 31-M-6 | 31-M-7 | 31-M-8 |

# 31 M/10 S.E.

FORÊT PRIVÉE . UG 81

Compt. for. 9200-9500-
Révision : avril 1990

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: CONSULTANTS G.G.R. INC. (UG 83)
SIGNATURE: